



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Le **Lundi 11 juillet 2011** à 19 h 00 le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance publique dans la salle du 1^{er} étage de la CCB, sous la présidence de **M. Gérard FROMM, Maire.**

CONVOCAATION

Date	05/07/2011
Affichage	05/07/2011

Etaient Présents : POYAU Aurélie, CIRIO Raymond, DAERDEN Francine, MUSSON Pascal, GUIGLI Catherine, DUFOUR Maurice, MARCHELLO Marie, MARCADET Didier, GUERIN Nicole, DJEFFAL Mohamed, JIMENEZ Claude, PONSART Marie-Hélène, PROREL Alain, PETELET Renée, CODURI Laetitia, FABRE Mireille, AIGUIER Yvon, JALADE Jacques, DAVANTURE Bruno, SIMOND Stéphane, FERRUS Christian, SEZANNE Philippe.

**NOMBRE DES MEMBRES
DU CONSEIL MUNICIPAL**

En Exercice	Présents	Procurations et Absents
33	23	10

Etaient Représentés :

NICOLOSO Alain pouvoir à DAVANTURE Bruno
BRUNET Pascale pouvoir à PEYTHIEU Eric
BOVETTO Fanny pouvoir à DJEFFAL Mohamed
RAPANOEL Séverine pouvoir à CODURI Laetitia
ESTACHY Monique pouvoir à SEZANNE Philippe
ESCALLIER Karine pouvoir à FERRUS Christian

THEME : **PATRIMOINE 2**

OBJET : **ACTIVITES SERVICE DU
PATRIMOINE – TARIFS 2012**

Absents-Excusés :

NICOLOSO Alain, BRUNET Pascale, BOVETTO Fanny,
RAPANOEL Séverine, ESTACHY Monique, ESCALLIER
Karine, VALDENAIRE Catherine, NUSSBAUM Richard,
ROUBAUD Sabin, PEYTHIEU Eric,

Secrétaire de Séance : DJEFFAL Mohamed



Dans le cadre de la convention « BRIANÇON, Ville d'art et d'histoire », le service du patrimoine met en place un programme bisannuel de visites et de conférences.

L'objectif de la programmation 2012, dans la continuité des années précédentes, est de marquer l'identité du programme « Laissez-vous conter BRIANÇON » et de diversifier le public, en proposant des temps forts et en renforçant la communication en lien avec l'Office du Tourisme.

Les visites et les rencontres du patrimoine

Les différents types de visites proposées antérieurement seront reconduits.

Actions éducatives « jeune public »

Les visites et ateliers du patrimoine ont lieu en salle et/ou en extérieur et durent deux heures. Ils peuvent être ponctuels ou réguliers. Le rythme et le calendrier des séances sont à déterminer avec l'enseignant.

La visite permet l'assimilation de connaissances élémentaires sur un domaine qui sera, la plupart du temps, abordé ensuite sous la forme d'ateliers pratiques.

L'atelier allie une ou plusieurs visites thématiques et interactives de la ville à un ou plusieurs ateliers pratiques. L'atelier dure deux heures, passées dans la ville et/ou dans les locaux du service du patrimoine.

La mise en place d'ateliers du patrimoine implique une étroite collaboration entre les enseignants et le service du patrimoine de la Ville.

Hors temps scolaire, l'atelier des 6-12 ans propose à chaque période de vacances des activités liées au patrimoine briançonnais d'une durée de deux heures, une ou deux fois par semaine. L'atelier est animé par un guide conférencier.

Les recettes liées aux activités du service du patrimoine seront encaissées par la régie directe du service. Afin de répondre aux demandes de devis et tarifs pour l'année 2012, une réactualisation du tarif des prestations est proposée pour une mise en place le 1^{er} décembre 2011.

Prestations	Tarifs 2011		Tarifs 2012	
	Plein tarif	Tarif réduit	Plein tarif	Tarif réduit
Visite 2h Groupes adultes en français				
semaine	92 €		96 €	
Dimanche et jour férié	137 €		140 €	
Visite 2h Groupes adultes en langues étrangères				
semaine	117 €		122 €	
Dimanche et jour férié	162 €		170 €	
Visite tarif horaire	46 €		48 €	
Tarif demi-journée				
semaine (30 pers. max/guide)	113 €		119 €	
dimanche et jour férié (30 pers. max/guide/)	167 €		175 €	
Prestation en langues étrangères			35 €	
Tarif journée				
Semaine	225 €		236 €	
Dimanche et jour férié	338 €		345 €	
Prestation en langues étrangères			70 €	
Visite groupes scolaires/classe				
En français	80 €		82 €	
En langues étrangères	105 €		107 €	
Tarif journée scolaires/classe				
En français	177 €		180 €	
En langues étrangères	202 €		205 €	
Tarif atelier pédagogique/classe				
En français	99 €		100 €	
En langues étrangères	124 €		125 €	
Individuel semaine	5,70 €	4 €	6 €	4,50 €
Individuel dimanche et jour férié et prestation langue étrangère	6,50 €	4,80 €	7 €	5,50 €
Atelier des 6-12 ans (tarif unique)	6,00 €		7 €	
Visite spectacle	7,70 €	5,20 €	8 €	5,50 €
Carte pass-patrimoine	14 €	10,50 €	15 €	11 €
Conférence (individuel tarif unique)	5,60 €		6 €	
Conférence (groupe)	193 €		196 €	

La liste des bénéficiaires du tarif réduit s'établira comme suit :

- Demandeurs d'emploi
- Bénéficiaires du R.S.A
- Jeunes de 12 à 16 ans & Etudiants
- Familles nombreuses
- Handicapés
- Groupes de 12 personnes lors des visites programmées pour individuels
- Détenteurs de la carte Pass'Partout de Serre Chevalier Vallée Réservation.

Les billets exonérés seront destinés :

- aux jeunes de moins de 12 ans sauf pour l'atelier des 6-12 ans.
- aux journalistes dans le cadre des accueils Presse organisés par le CDT, l'office de tourisme de Briançon et celui de Serre Chevalier
- aux personnes invitées dans le cadre du protocole

Dans le cadre des activités hors Briançon, les frais de déplacement du guide conférencier seront facturés conformément aux termes de l'arrêté du 26 août 2008 (J.O. du 30 août 2008) portant sur les indemnités kilométriques.

La commission Culture/Patrimoine/Tourisme ayant été saisie des propositions dans sa séance du 27 juin 2011.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- d'approuver les propositions,
- d'adopter la tarification des prestations proposées à compter du 1^{er} décembre 2011,
- d'autoriser le service du Patrimoine à percevoir les recettes correspondantes,
- D'autoriser Monsieur le Maire, ou, en cas d'empêchement, un adjoint, à signer, au nom et pour le compte de la commune, toute pièce de nature administrative, technique ou financière nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

POUR : 29

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

NE VOTE PAS : 0

Et les membres présents ont signé au registre après lecture.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME.

Le Maire

Gérard FROMM



TRANSMIS LE 13 JUIL. 2011

PUBLIÉ LE 13 JUIL. 2011

NOTIFIÉ LE